

28 nov 2008 -18:24

Appartient à Conseil des ministres du 28 novembre 2008

Conseil supérieur de l'Emploi

Octroi d'une allocation aux membres des services publics fédéraux qui siègent au Conseil supérieur de l'Emploi

Octroi d'une allocation aux membres des services publics fédéraux qui siègent au Conseil supérieur de l'Emploi

Sur proposition de Mme Joëlle Milquet, ministre de l'Emploi, le Conseil des ministres a décidé d'accorder des jetons de présence à tous les membres qui siègent au Conseil supérieur de l'Emploi ainsi qu'aux experts. Le personnel des services publics fédéraux qui est membre de ce Conseil n'avait jusqu'ici pas droit aux jetons de présence.

Les mêmes règles valent dorénavant pour le remboursement des frais de parcours et de séjour pour tous les membres et experts qui participent aux réunions du Conseil supérieur de l'Emploi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>